MANUEL LOGICIEL Cil Cimetière.

MANUEL D'UTILISATION

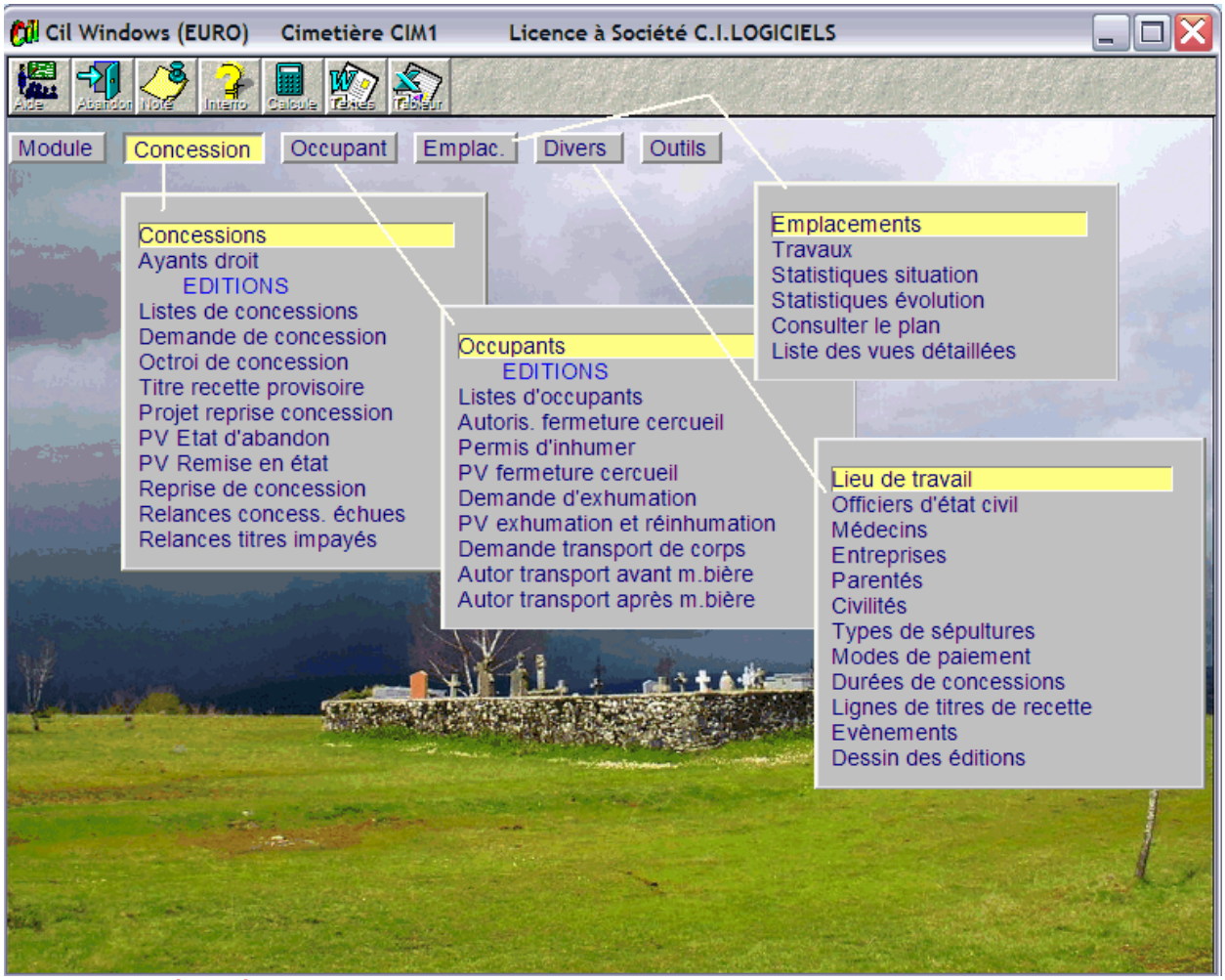

Tous Droits réservés
GTHL Informatique
CA de Carrière Beurrière II
49240 AVRILLE

Copyright GTHL Informatique

Sommaire …

I. La création du lieu de travail **2**
II. La gestion des concessions et des ayants-droits **3**
III. Les emplacements **4**
IV. Les occupants **5**
V. L'accès via le plan et les vues détaillées **6**
VI. Le menu Divers **8**
VII. Consultations, Recherches **9**
VIII. Les Editions **10**
IX. Positionner les tombes et les vues détaillées **12**

Note aux utilisateurs : Avant l'informatisation du cimetière, il est indispensable d'avoir le plan manuscrit de celui-ci avec les numéros d'emplacements correspondants. Ces emplacements seront rattachés aux concessions dont dépendront les ayants-droits et les occupants.

I. Création du lieu de travail.

N.B : - plusieurs cimetières peuvent être créés pour une même commune
- L'option Monovue/Multivue ne concerne que le module graphique

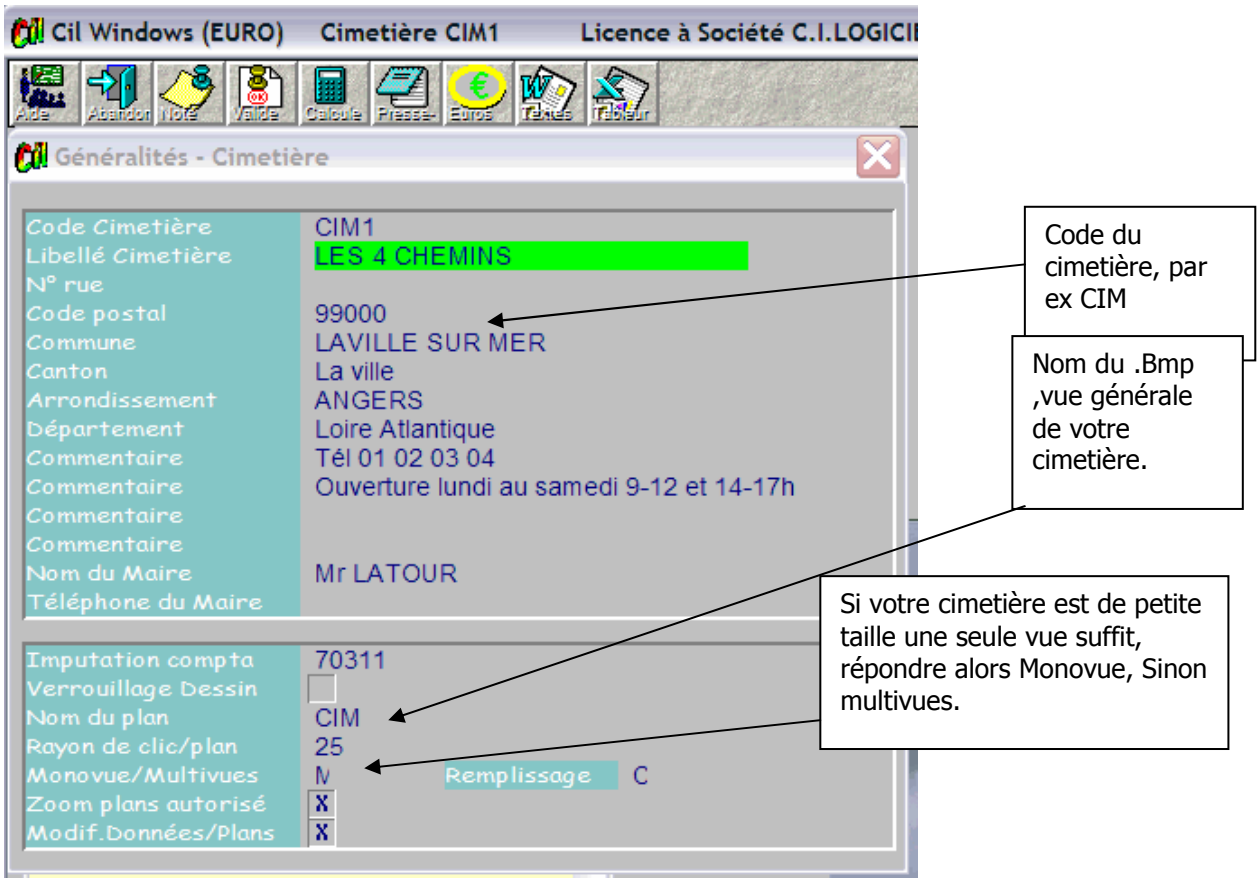

Copyright GTHL Informatique

II. La gestion des concessions et des ayants-droits.

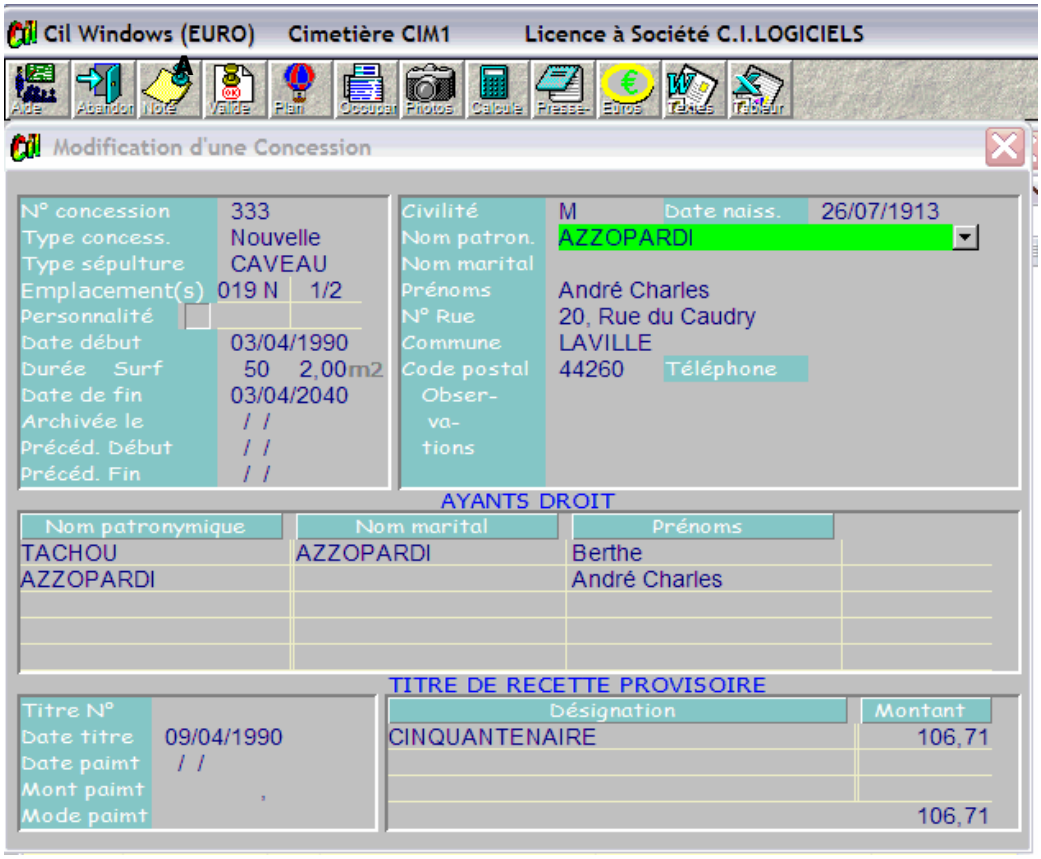

A Le numéro de concession est de type alphanumérique ; il peut faire l'objet d'un compteur en cas de non saisie

B Le type de concession est accessible en cliquant dans la zone. En cas de renouvellement, CIL vous propose de sélectionner l'ancienne concession pour récupérer les informations relatives au titulaire

C Le type de sépulture est accessible en cliquant dans la zone correspondante ; il est possible de créer un nouveau type par

en cas d'inexistence.

D L'emplacement peut être saisi si celui-ci a déjà été créé dans le menu Emplacement. Dans le cas contraire cliquer dans la zone puis

pour créer l'emplacement (voir § III pour le détail)

E Accessible en cliquant dans la zone (Durée de concession)

F Accessible en cliquant dans la zone (

pour créer un nouveau titre de civilité)

G Le nom patronymique est prioritaire sur le nom marital comme pour l'Etat civil.

H Zone correspondant à la saisie des ayants-droits, c'est-à-dire des personnes pouvant bénéficier de la concession. Ne pas réinscrire dans cette zone le titulaire de la concession puisqu'il est considéré automatiquement comme un ayant-droit.

I La saisie du titre de recette provisoire permettre l'édition de celui-ci pour que le concessionnaire puisse régler le montant correspondant

Copyright GTHL Informatique

III. Les emplacements.

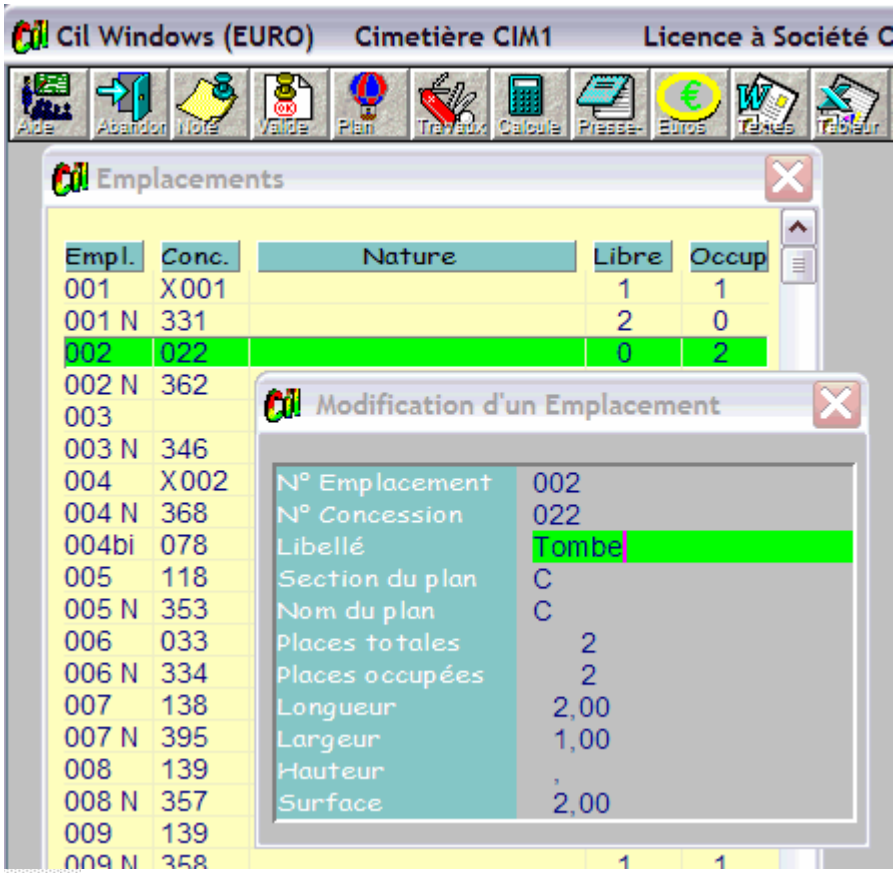

A Numéro d'emplacement sur le plan

B Le numéro de concession apparaît automatiquement si l'emplacement a été associé à une concession (voir II). Un emplacement disponible ne comporte pas de N° de concession.

C Le libellé n'est pas obligatoire. Il peut cependant apporter des précisions sur l'emplacement lui-même (Etat, situation dans le plan etc…)

D Permet de positionner l'emplacement sur le plan.
Mode opératoire : - Cliquez sur (le plan apparaît)
- Sélectionner la vue (cas d'un plan à vues multiples),
- Cliquer sur l'emplacement.
Remarque : - Pour vérifier cette opération, vous pourrez aller ultérieurement dans [**Emplac.**]. puis *Consulter le plan*

E Le nom du plan peut correspondre au plan général ou au nom de la vue concernée

F Le nombre de places totales est à saisir dans la fiche emplacement; il est **obligatoire**

G Le nombre de places occupées ne peut être saisi, il est calculé automatiquement, lors de la saisie des occupants (le menu [**Occupant**] voir § IV.) Il ne peut y avoir d'occupant que si un N° de concession est indiqué.

Copyright GTHL Informatique

IV. Les occupants.

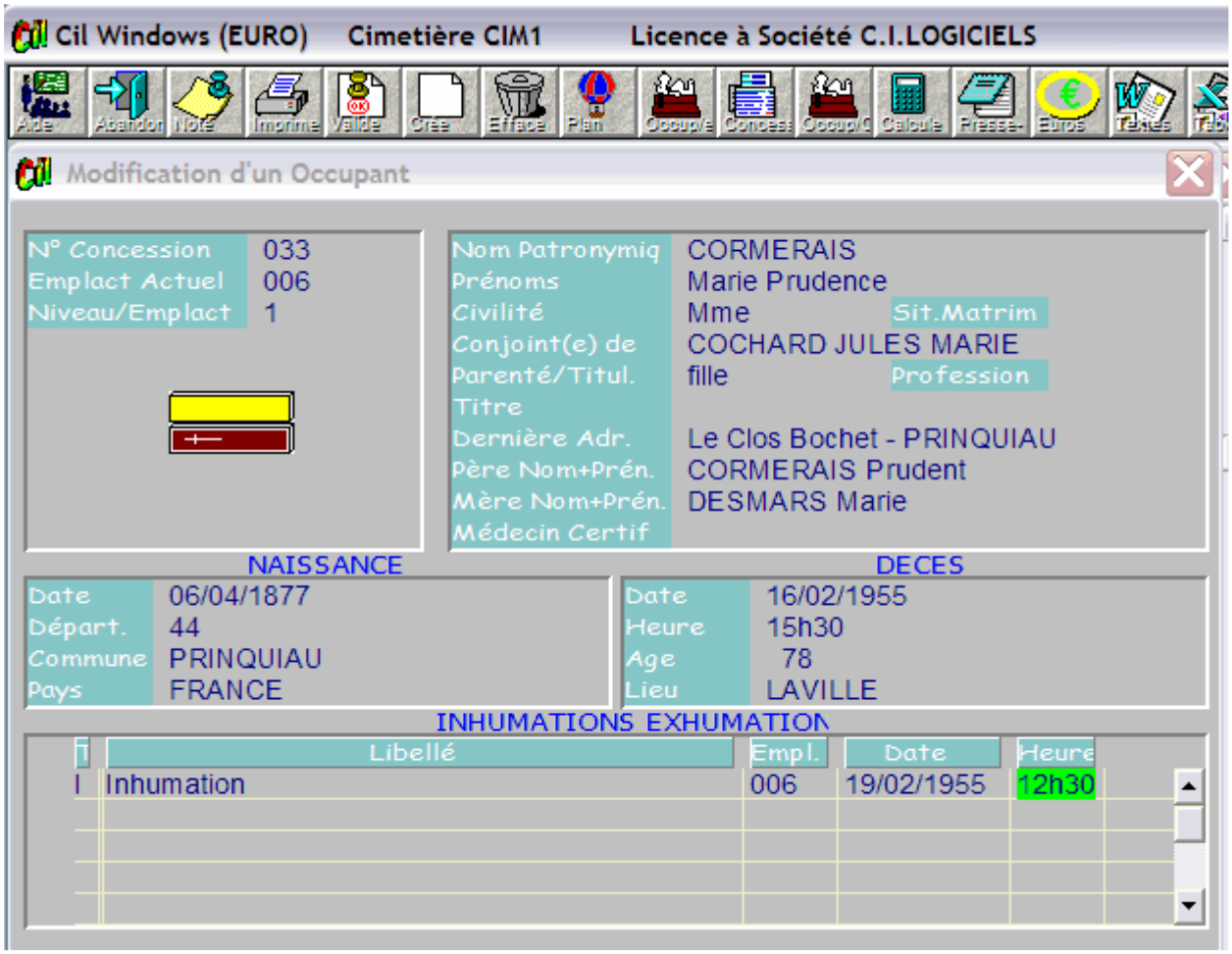

A Le numéro de concession apparaît automatiquement lorsque le nom patronymique de l'ayant-droit est identifié par CIL

B Pour saisir un occupant, il faut utiliser la liste des ayant-droits (accessible en cliquant dans la zone). Dans le cas où le nouvel occupant est le titulaire de la concession, un nouveau titulaire doit être désigné

D La saisie de la profession est facultative

E Inscrire la date, l'heure et le lieu du décès ; l'âge se calcule automatiquement

F Les renseignements sur la naissance ne sont pas obligatoires. Il est toutefois conseillé d'entrer la date de naissance

G Le type est accessible en cliquant dans la zone; le libellé peut être complété ainsi que la date et l'heure. Vous **devez** indiquer l'inhumation, puis par la suite les éventuels autres événements : exhumation, réduction de corps…

Copyright GTHL Informatique

V. L'accès via le plan et les vues détaillées.

Le module Cimetière permet, en fonction de la taille de votre cimetière, de gérer une ou plusieurs vues. Cette option multi-vues peut être activée dans le lieu de travail (Voir chapitre I. « Monoplan/multiplan »)

N.B : Le plan général et les vues associées sont installés et paramétrés par le formateur lors de l'installation du module Cimetière dans la commune.

Cas d'une installation de type Multiplan

Menu [**Emplac.**] puis *Consulter le plan*

Vue générale

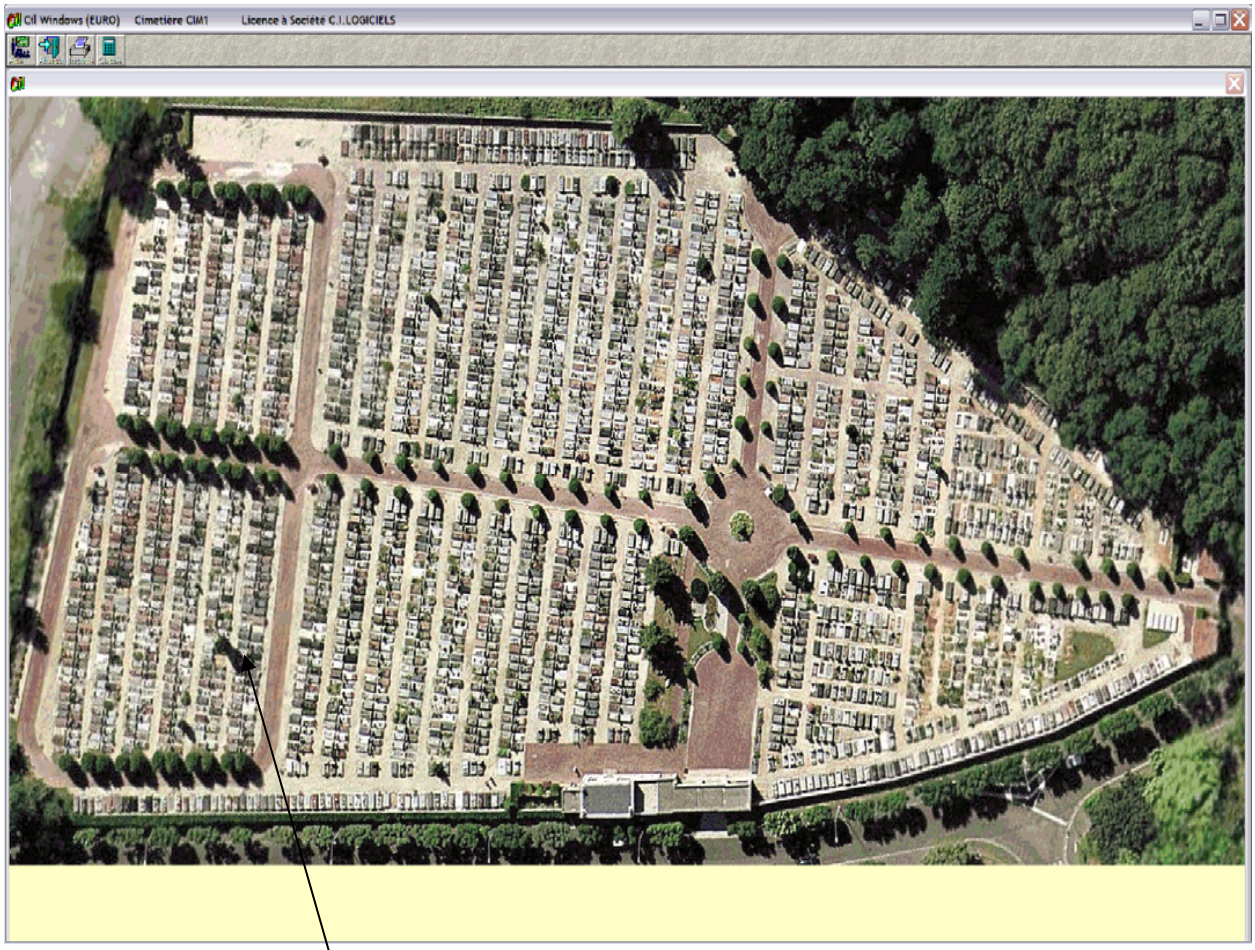

A partir de cette vue générale, vous avez la possibilité de sélectionner la vue à consulter en cliquant à l'intérieur du carré voulu.

Si l'on clique sur **un Carré**, on obtient la vue de la page suivante :

Copyright GTHL Informatique

Carré B

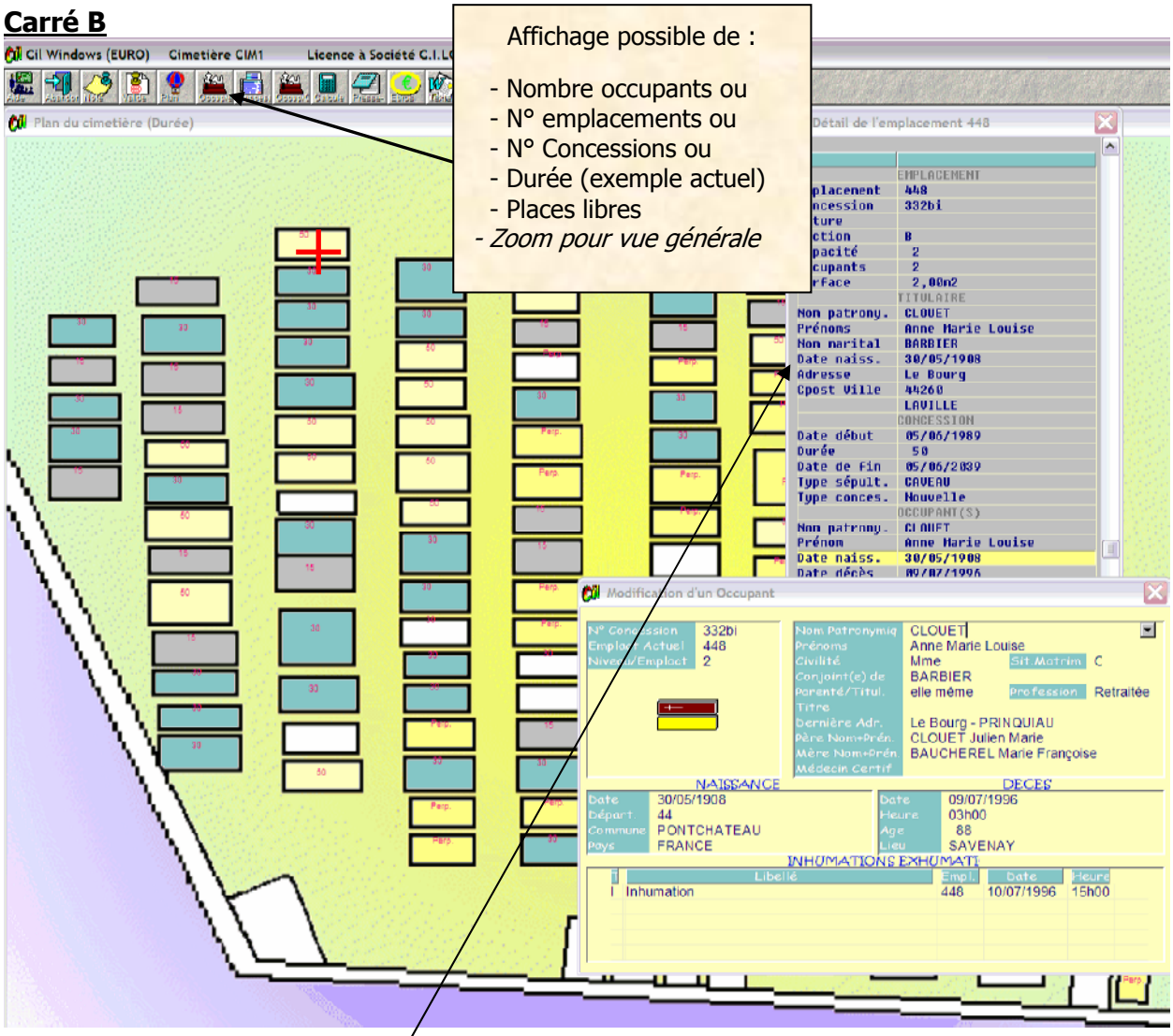
Affichage possible de :
- Nombre occupants ou
- N° emplacements ou
- N° Concessions ou
- Durée (exemple actuel)
- Places libres
- *Zoom pour vue générale*
Cil Windows (EURO) Cimetière CIM1
Plan du cimetière (Durée)
Détail de l'emplacement 448
Modification d'un Occupant

Le détail d'un **emplacement** apparaît dès que l'on clique sur le plan.

Il permet notamment d'avoir des informations relatives au titulaire de la concession, à la concession elle-même ainsi qu'aux occupants.

Pour sortir de cette consultation faire Echap.

N.B : Dans le cas d'une installation de type **Monovue**, il suffit de cliquer directement sur un emplacement de la vue générale pour avoir le détail sur celui-ci.

Copyright GTHL Informatique

VI. Le menu Divers.

Le menu DIVERS a pour but de paramétrer certaines tables utiles à la saisie des concessions et des occupants. Toutefois, il arrive qu'une table soit créée à l'occasion d'une autre saisie :

Ex : Lors de la saisie d'une concession, on a besoin d'un type de sépulture non créé . On le crée alors en cliquant sur depuis

la fenêtre « saisie d'une concession » (voir § II) sans avoir à passer par le menu DIVERS.

Exemple de paramétrage d'une table : la liste des MEDECINS

En colonne *Divers* du Menu choisir *Médecins*.

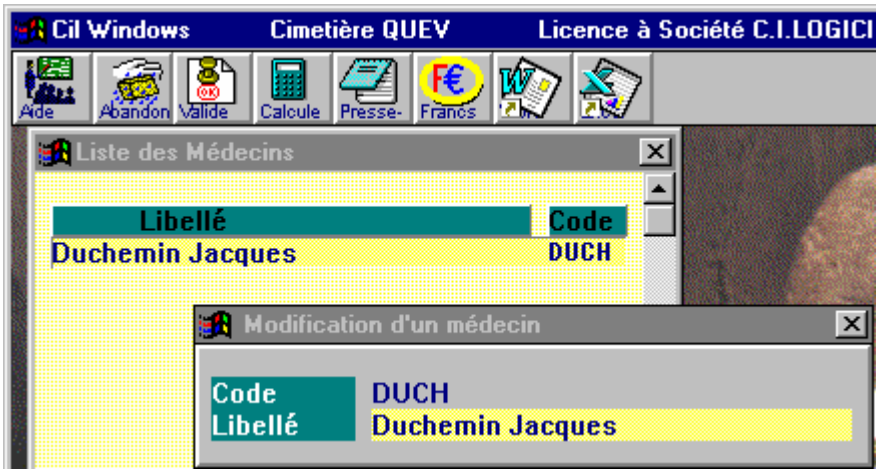

Il suffit alors d'entrer un code pour le médecin (les premiers caractères de son nom par exemple) et son nom complet dans la zone « libellé ». On pourra alors directement récupérer le nom de celui-ci lors de la saisie d'un décès (§ IV)

Copyright GTHL Informatique

VII. Consultations, Recherches.

1) Consultations

Pour consulter une concession, un occupant, un emplacement, se placer dans la liste correspondante et valider par ENTREE.

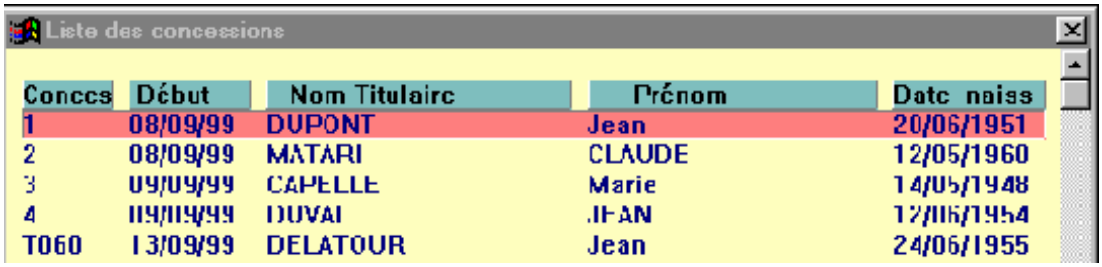
Liste des concessions
Conccs | Début | Nom Titulairc | Prénom | Datc naiss
1 | 08/09/99 | DUPONT | Jean | 20/06/1951
2 | 08/09/99 | MATARI | CLAUDE | 12/05/1960
3 | 09/09/99 | CAPELLE | Marie | 14/05/1948
4 | 09/09/99 | DUVAL | JEAN | 12/06/1954
T060 | 13/09/99 | DELATOUR | Jean | 24/06/1955

Ex : consultation d'une concession donnée ([**Concession**] puis *Concession*)

N.B : pour consulter un ayant-droit, vous devez repérer le numéro de concession dans la liste des ayants-droits ([**Concession**] puis *ayants-droits*) et aller sur cette concession.

2) Les tris

Comme tous modules de CIL, il est possible sur CIL Cimetière d'effectuer des tris sur différents critères concernant notamment les concessions, les occupants et les emplacements

Exemple : les concessions

Dans la liste des concessions, cliquer sur la fenêtre suivante apparaît :

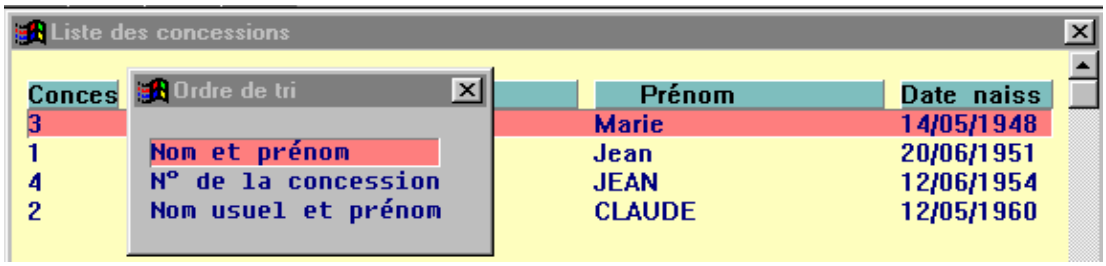

Le même type d'écran apparaît pour les occupants et les emplacements

3) Les recherches

Depuis la liste Concessions, occupants ou emplacements, les recherches s'effectuent en cliquant sur l'écran

suivant apparaît :

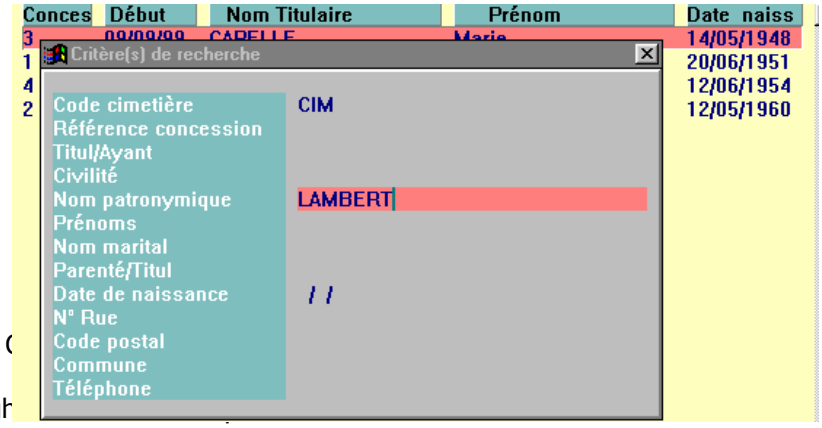

VIII. Les éditions.

1) Les éditions internes

D'une manière générale, les éditions se déclenchent en cliquant sur

en se plaçant dans la rubrique concernée.

- Depuis la rubrique *concessions*, vous pourrez éditer aussi bien des listes que des fiches

Exemple :

Liste des concessions
Conces Début Nom Titulaire Prénom Date naiss
3 09/09/99 CAPELLE Marie 14/05/1948
1 08/09/99 DUPONT Jean 20/06/1951
4 09/09/99 DUVAL JEAN 12/06/1954
Fourchette de concessions à imprimer
Nom du concessionnaire de début CAPELLE
Nom du concessionnaire de fin DUPONT
Edition de Fiche ou Liste L
Type de concession
Valeurs possibles
Fiche F
Liste L

Ce choix est possible en cliquant dans la zone « Edition de Fiche ou Liste »
Il est également possible de choisir le type de concession (Nouvelle, renouvellement etc…)
* Depuis les rubriques Ayants-droits, occupants ou emplacements des listes peuvent être éditées

Exemple :

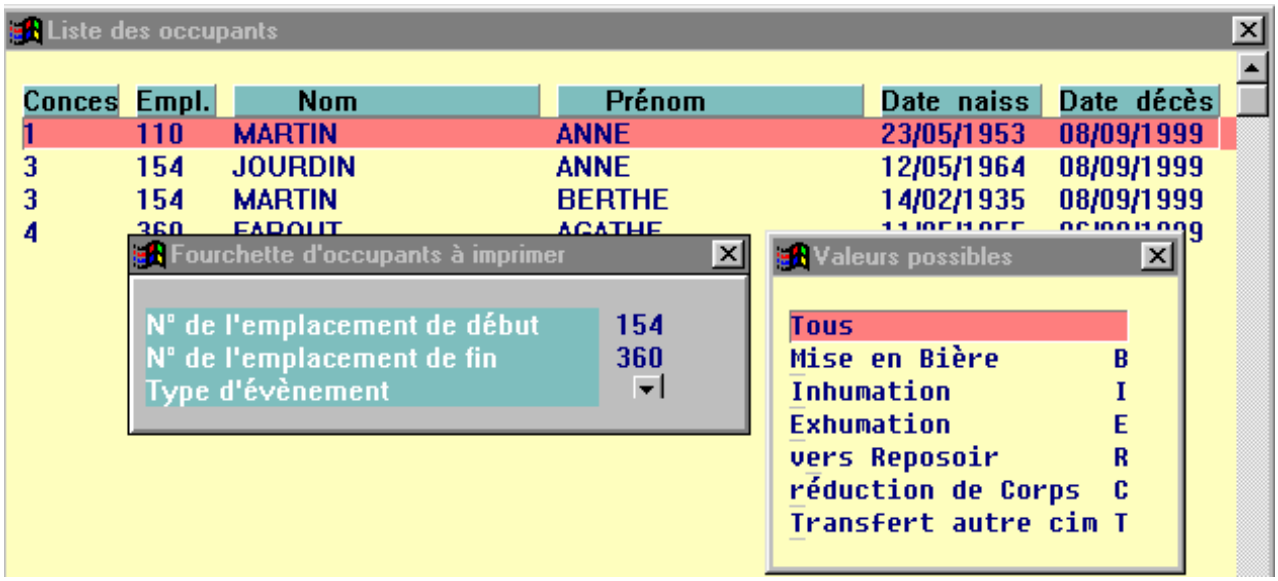
Liste des occupants
Conces Empl. Nom Prénom Date naiss Date décès
1 110 MARTIN ANNE 23/05/1953 08/09/1999
3 154 JOURDIN ANNE 12/05/1964 08/09/1999
3 154 MARTIN BERTHE 14/02/1935 08/09/1999
Fourchette d'occupants à imprimer
N° de l'emplacement de début 154
N° de l'emplacement de fin 360
Type d'évènement
Valeurs possibles
Tous
Mise en Bière B
Inhumation I
Exhumation E
vers Reposoir R
réduction de Corps C
Transfert autre cim T

N.B : on peut éditer selon le type d'événement (un clic dans le type pour avoir la liste)

Pour obtenir davantage de choix d'édition, par exemple éditer les concessions prenant fin en 1999, il vous faudra utiliser le module Interrogation (module acquis séparément)

Copyright GTHL Informatique

2) Les éditions des documents officiels

Editions depuis le menu Concession

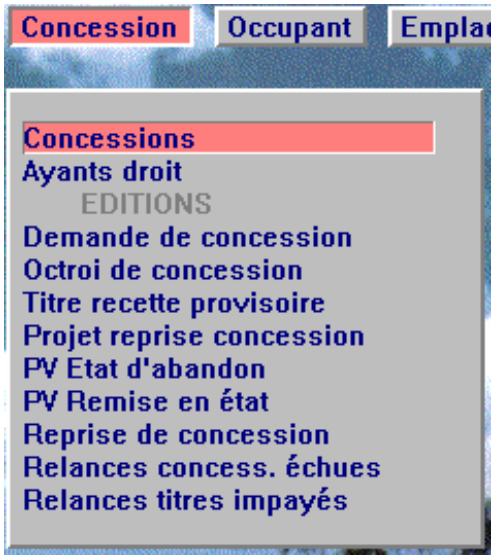

Editions depuis le menu Occupant

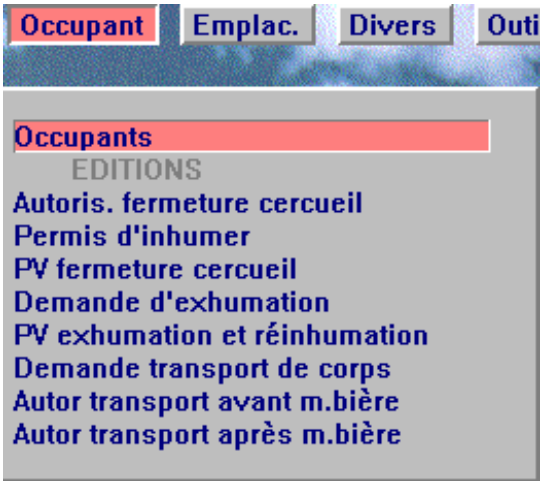

Les éditions peuvent se présenter sous forme de liste ou de fiche selon la rubrique choisie. Il est également demandé dans certains cas, un complément d'information.

Exemple : (PV D'ETAT D'ABANDON)

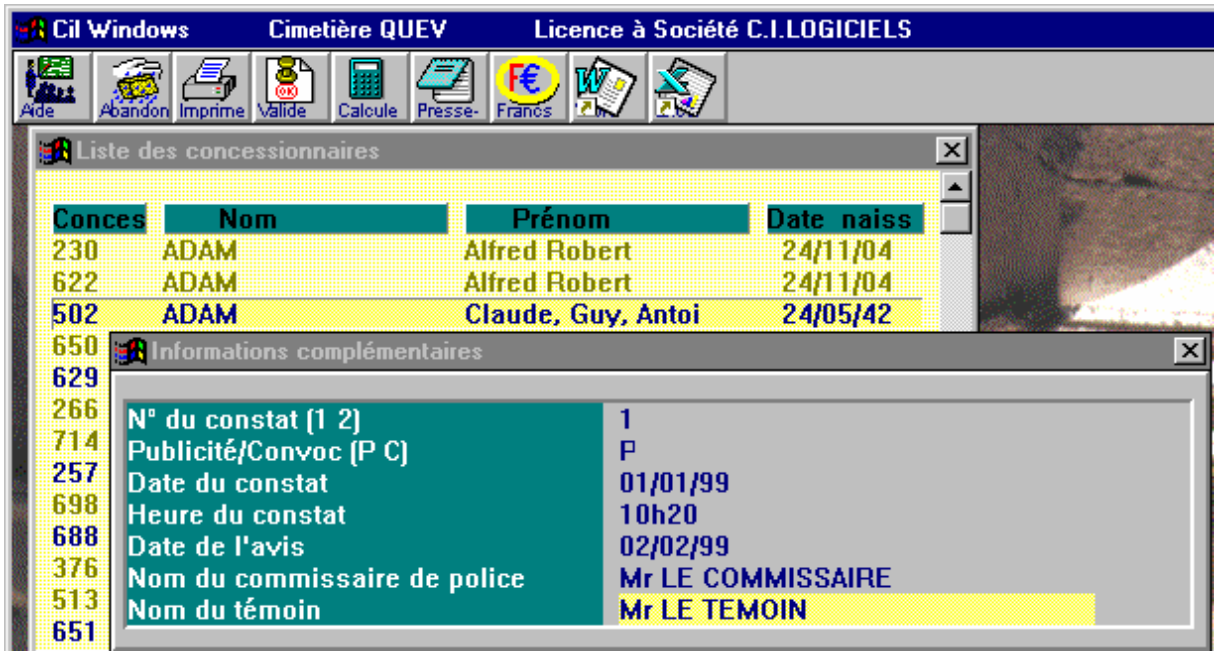

Copyright GTHL Informatique

IX. Positionner les tombes et les vues détaillées.

Lors de l'installation initiale des plans (ou en cas de modification ultérieure) il faut positionner les tombes en '*gestion des emplacements*':

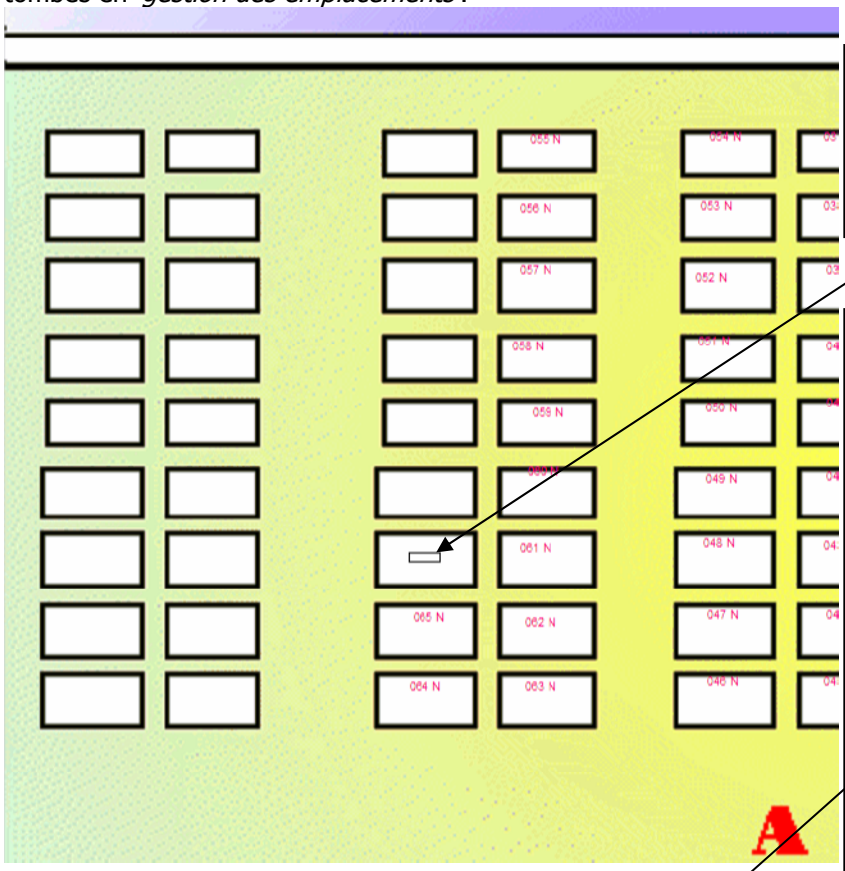

Chaque tombe est positionnée sur le plan à l'aide de ce cadre que l'on dépose avec la souris.

Dans le cas de gestion multivue, il faut créer puis positionner les vues détaillées sur la vue générale. Suivez pour cela les indications obtenues dans la fiche '*vue détaillée*' obtenue dans le menu '*Emplac*', choix '*vues détaillées*'. Voici ci dessous un exemple d'assemblage obtenu avec 5 carrés (A,B,C,D,E) sur un ancien cimetière auquel une extension a été ajoutée (Carré E).

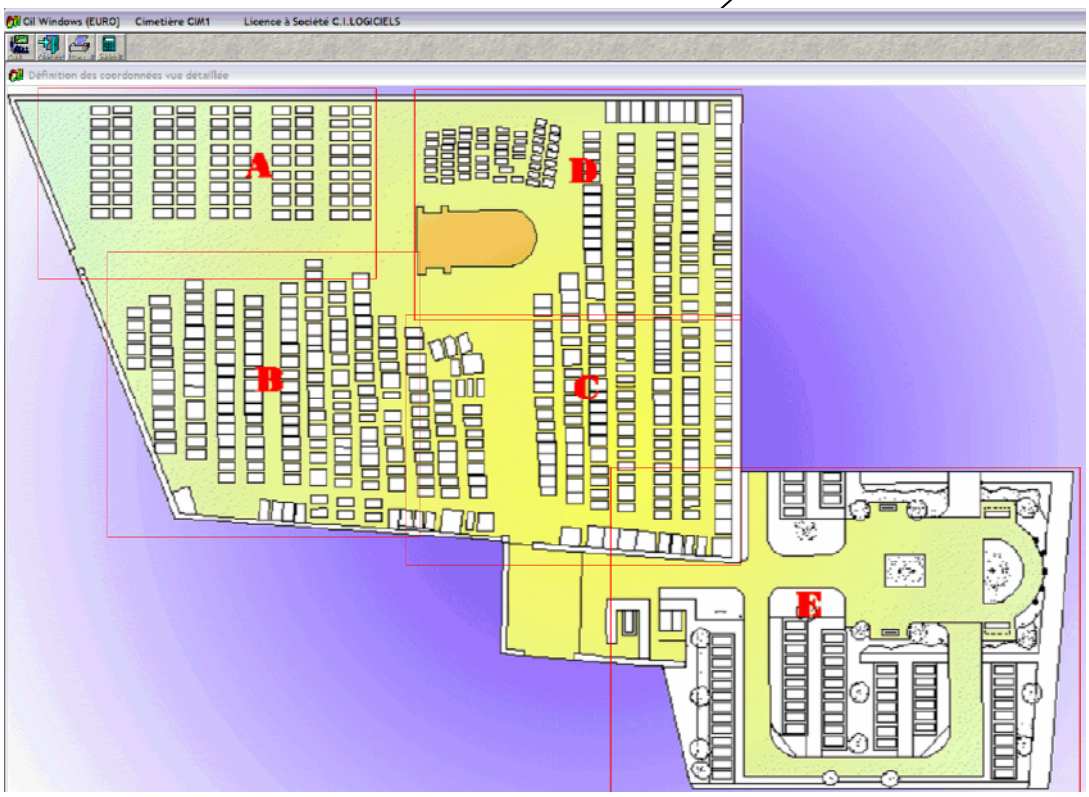

Copyright GTHL Informatique